

L' ANONYMAT

Le candidat doit inscrire  
ici – dessous son numéro de table**C.A.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS**

Dominante :

Code spécialité :

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**Durée : **1 heure**

Centre d'écrit .....

Session : **2006**NOM et Prénoms : .....  
( en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse )

Date et lieu de naissance : .....

RESERVE A

Griffe du correcteur

**C.A.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS**

Dominante :

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

Session : 2006

N° de sujet

Folio 1 / 9

**L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé****I – L'individu dans son parcours professionnel : (6 points)**

Jean est maçon depuis 6 ans dans une entreprise du bâtiment. Il a acquis « sur le tas » une solide expérience professionnelle mais ne possède pas le diplôme correspondant. L'entreprise connaît des difficultés. Jean craint d'être licencié. Il souhaite donc faire valider son expérience et obtenir un CAP de Maçon.

**DOCUMENT 1**

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la Commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle.

Code du Travail, article L.900-1

« Toute personne qui a exercé pendant au moins trois ans une activité professionnelle, salariée, non salariée ou bénévole, en rapport avec l'objet de sa demande, peut demander la validation des acquis de son expérience.

Code de l'éducation, article L.613.3

1.1 – À partir du document 1, indiquer si Jean remplit les conditions pour valider ses acquis professionnels. Justifier votre réponse.

⇒ .....

⇒ .....

1.2 – Noter pour quel motif Jean est candidat à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

⇒ .....